



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DIRECTION DES ETUDES  
9, rue du Temple  
B.P. 10665  
62030 ARRAS CEDEX

<b>DROITS D'INSCRIPTION</b> <b>Année Universitaire 2018/2019</b>
---

Les droits d'inscription s'élèvent à :

POUR UNE INSCRIPTION EN	Droits de scolarité	Préparation d'un deuxième diplôme à l'Université d'Artois (taux réduit)
Cursus DEUST, DUT, LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE	<b>170€</b>	<b>113€</b>
Cursus MASTER	<b>243€</b>	<b>159€</b>
Doctorat et Habilitation à Diriger des Recherches	<b>380€</b>	<b>253€</b>
Formation à distance	<b>350€</b>	

**Exonération des droits de scolarité, après production des pièces justificatives au moment de l'inscription et remboursement sur justificatifs pour les étudiants :**

- boursiers de l'enseignement supérieur français, boursiers étrangers du Gouvernement Français.
- pupilles de la Nation.

---

Période de Césure : droits applicables correspondant au taux réduit du diplôme lorsqu'il constitue une deuxième inscription.

Somme conservée au titre des actes de gestion suite à un **transfert d'inscription** : 23 €

Somme conservée au titre des actes de gestion suite à une **annulation d'inscription** avec remboursement (courrier adressé au plus tard le 31/10/2018) : 23 €